

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS du Fonds de dotation

FORCE HEMATO

Fonds de dotation Hématologie & Thérapie Cellulaire
Centre Henry Kaplan Hôpital Bretonneau

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

Siège social : 2, boulevard Tonnellé - 37044 Tours Cedex 9

D. Associations

8 rue Bayen

75017 Paris

Tel : +33 (0) 1 78 09 74 40

Fonds de dotation FORCE HEMATO

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Au Conseil d'Administration du Fonds de dotation FORCE HEMATO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de dotation FORCE HEMATO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

D. Associations

8 rue Bayen
75017 Paris
Tel : +33 (0) 1 78 09 74 40

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois

D. Associations

8 rue Bayen
75017 Paris
Tel : +33 (0) 1 78 09 74 40

garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 23 avril 2024

D.Associations



Catherine Faraut

FORCE HEMATO

2 Boulevard Tonnellé - CHRU BRETONNEAU

37044 TOURS CEDEX 9

Exercice clos le : 31 décembre 2023

APE : 9499Z

SIRET : 79188400000021

H&D CONSULTING
6 RUE DE CORBEIL

Tél : 0164474747

E-mail : contact@hdconsulting.fr

91360 EPINAY-SUR-ORGE

SOMMAIRE

FORC - FORCE HEMATO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

Bilan Passif

Compte de Résultat

3

4

5

6

ANNEXE COMPTABLE

14

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

FORC - FORCE HEMATO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

ACTIF

	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	1 500,00	1 500,00		
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	11 818,80	11 818,80		
Autres	790,00	790,00		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)	14 108,80	14 108,80		
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres				78 290,40
Valeurs mobilières de placement	302 676,00		302 676,00	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	550 490,23		550 490,23	747 279,56
Charges constatées d'avance				270,86
TOTAL (II)	853 166,23		853 166,23	825 840,82
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	867 275,03	14 108,80	853 166,23	825 840,82

BILAN PASSIF

FORC - FORCE HEMATO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	170 000,00	170 000,00
Fonds propres complémentaires	230 000,00	230 000,00
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	387 293,88	450 804,78
Excédent ou déficit de l'exercice	38 806,26	-63 510,90
<i>Situation nette (sous total)</i>	826 100,14	787 293,88
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	826 100,14	787 293,88
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 066,09	15 546,94
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	13 000,00	13 000,00
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		10 000,00
TOTAL (IV)	27 066,09	38 546,94
Ecarts de conversion passif		
(V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	853 166,23	825 840,82

COMPTE DE RÉSULTAT

FORC - FORCE HEMATO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service		
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	79 319,00	83 296,70
Mécénats	286 696,38	361 343,00
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		78 290,40
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		1,00
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	366 015,38	522 931,10
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	95 106,35	180 265,28
Aides financières	248 746,57	408 854,88
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		500,00
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	343 852,92	589 620,16
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	22 162,46	-66 689,06
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	16 643,80	3 178,16
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	16 643,80	3 178,16
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	16 643,80	3 178,16

COMPTE DE RÉSULTAT

FORC - FORCE HEMATO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	38 806,26	-63 510,90
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	382 659,18	526 109,26
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	343 852,92	589 620,16
EXCÉDENT OU DÉFICIT	38 806,26	-63 510,90
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	2 495,60	
Bénévolat	47 125,00	
TOTAL	49 620,60	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	2 495,60	
Personnel bénévole	47 125,00	
TOTAL	49 620,60	
TOTAL	38 806,26	-63 510,90

ANNEXE COMPTABLE

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

FORC - FORCE HEMATO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Information		
	Produite	Non significative	Non applicable
PRÉSENTATION			
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			
CRÉDIT BAIL			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	0		
<i>Var. des fonds propres avec la part liée à la générosité du public</i>			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS			
TABLEAU DES AVANTAGES ET RESSOURCES ÉTRANGERS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	0		
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD	0		
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	0		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS			
ANNEXE COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRE	0		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FORC - FORCE HEMATO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 853 166,23 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 38 806,26 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 26/02/2024.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Le Fonds a pour objet de :

- Promouvoir, soutenir, harmoniser la recherche clinique en hématologie incluant la recherche en médecine transfusionnelle et en thérapie cellulaire, en sciences humaines et sociales, et dans le domaine médico-économique,
- Développer la recherche translationnelle et les liens entre la recherche fondamentale et la recherche clinique en hématologie
- Favoriser l'émergence d'idées novatrices
- Développer les programmes ancillaires dans les protocoles de phase 3

Conseil scientifique

Le conseil d'administration du 17 janvier 2023 a décidé d'allouer 350 000 euros en 2023 au soutien des projets de recherche.

Le nombre de dossiers reçus, à la suite de l'appel d'offre lancé auprès des groupes coopérateurs, a été :

- Biologie, études translationnelles et essais précoces : 12 projets
- Etudes portant sur l'épidémiologie, la pharmaco économie, l'éducation thérapeutique, les sciences humaines, la qualité de vie et l'accompagnement du patient : 7 projets
- Prix « Brigitte MERAND » : 6 projets
- Prix de thèse : 3 projets

Huit projets ont été retenus :

Biologie, études translationnelles et essais précoces (5 projets financés à hauteur de 50 000 euros)

- Professeur Vahid ASNAFI : Caractérisation de marqueurs biologiques de résistance au traitement dans les leucémies aigües lymphoblastiques T.
- Docteur Gregory LAZARIAN : Evaluation de la maladie résiduelle moléculaire par séquençage NGS du réarrangement des gènes des immunoglobulines sur l'ADN tumoral circulant plasmatique dans la leucémie lymphoïde chronique et le syndrome de Richter.
- Docteur David SIBON : Caractérisation génomique et transcriptomique du lymphome anaplasique à grandes cellules ALK-positif.
- Docteur Camille ROUSSEL : SPHEROMARK : Marqueurs de sévérité dans la sphérocytose héréditaire.
- Docteur Augustin BOUDRY : Etude de la maladie résiduelle dans les leucémies aigües myéloïdes par séquençage haut débit au sein de la cohorte ALFA-1200.
- Docteur Alexandre GUY : Etude Ancillaire à l'essai clinique AVAJAK : Etude prospective d'évaluation de la valeur pronostique des marqueurs de nétose pour prédire la thrombose au cours des néoplasies myéloprolifératives avec mutation JAK2V617 F(AVATARE).

Etudes portant sur l'épidémiologie, la pharmaco économie, l'éducation thérapeutique, les sciences humaines, la qualité de vie et l'accompagnement du patient (2 projets financés à hauteur de 25 000 euros)

- Docteur Maël HEIBLIG : Etablissement d'un jeu de critères prioritaires, standardisés dans le syndrome de Vexas et construction d'un score symptomatique personnel du Vexas (VPSS) évaluant la charge symptomatique de patients atteints du syndrome de Vexas.
- Docteur Gervan HERMANGE : Application en ligne d'aide à la décision clinique pour le traitement à l'IFN ALPHA

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FORC - FORCE HEMATO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

de patients atteints de néoplasmes myéloprolifératifs.

Session Force Hémato

Pour la première fois, Force Hémato a bénéficié d'une session dans le cadre du congrès de la Société Française d'Hématologie permettant ainsi à 5 des lauréats de son appel d'offres de présenter les résultats de leurs travaux.

Vice-présidence

Le Professeur Arnaud PIGNEUX, démissionnaire, a été remplacé par le Professeur Loïc GARCON.

Attribution du prix jeune chercheur « Brigitte MERAND »

- Le prix Brigitte MERAND a été décerné cette année à Alexandre PUISSANT pour son étude : Développer des stratégies d'optimisation pour améliorer la réponse aux thérapies dans les leucémies aigües myéloïdes (LAM).

La dotation est de 8 000 euros.

Prix de thèse

Force Hémato récompense chaque année deux thésards :

Cette année, les deux prix de thèse récompensés ont été :

- Marie PASSET : Oncogenèse des leucémies aigües lymphoblastiques B de l'adulte : Identification et caractérisation de nouvelles entités clinico-biologiques.
- Nicolas VALLET : Mécanismes biologiques impliqués dans l'augmentation du risque de rechute des hémopathies malignes par l'azithromycine après allogreffe de cellules souches hématopoïétiques.

La dotation est de 2 500 euros.

Projet INFIRMIER

Le nombre de projets déposés et leur qualité ayant été jugé insuffisant par le jury, le conseil d'administration a décidé de ne pas soutenir de projet infirmier en 2023.

Il a en outre décidé de ne pas lancer d'appel d'offres en 2023.

Sont également mentionnés, les faits caractéristiques d'importance significative intervenus au cours de l'exercice ou de la clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes par l'organe délibérant.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration a enregistré la démission du Professeur Loïc YSEBAERT remplacé par le docteur Aurélie CABANNES-HAMY.

Michel de la TULLAYE, trésorier, est décédé le 6 mars.

Agnès HUET lui succède comme trésorière et Loïc GERVOT comme administrateur.

Mécènes et manifestations

Force Hémato a organisé ses traditionnels spectacles destinés à lever des fonds à SAINT-CYR SUR LOIRE, ANTONY, MONT SAINT AIGNAN, BRUZ et pour la première fois à BORDEAUX.

Par ailleurs, le partenariat avec les théâtres parisiens a été maintenu permettant l'organisation de soirées aux Théâtre des Bouffes Parisiens et à la MICHODIERE.

L'objectif de ces soirées demeure la recherche de mécènes qui peuvent ainsi inviter clients ou collaborateurs dans le cadre de leur politique commerciale ou RSE ;

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FORC - FORCE HEMATO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

Ces manifestations ont représenté près de 70 % des dons collectés en 2023.

Partenariat avec l'industrie pharmaceutique

Le partenariat avec l'industrie pharmaceutique a représenté moins de 25 % de nos dons en 2023 avec la perte d'important mécènes comme JANSSEN, BRYSTOL-MYERS-SQUIBB, SERVIER ou SOBI.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 réforme le règlement CRC 99-01.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|---------------------------|-----------|
| - Logiciel | 1 à 3 ans |
| - Matériel informatique | 3 ans |
| - Matériel de congélation | 5 ans |

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

FORC - FORCE HEMATO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations suite à réévaluation	Acquisitions
INCORPOR.		Frais d'établissement et de développement			
		TOTAL			
CORPORELLES		Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 500		
		TOTAL			
		Terrains			
		Constructions			
		Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
		Installations techniques, matériel & outillage industriels	11 819		
		Autres immos corporelles			
		Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau & mobilier informatique	790			
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL		12 609		
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations			
		Autres titres immobilisés			
		Prêts et autres immobilisations financières			
	TOTAL				
TOTAL GENERAL			14 109		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.		Frais d'établissement & dévelop.				
		TOTAL				
CORPORELLES		Autres postes d'immob. incorporelles			1 500	
		TOTAL				
		Terrains				
		Constructions				
		Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
		Inst. techniques, matériel & outillage indust.			11 819	
		Autres immos corporelles				
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Matériel de transport					
	Mat. bureau, inform., mobilier			790		
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL			12 609		
FINANCIERE		Particip. évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts & autres immob. financières				
	TOTAL					
TOTAL GENERAL					14 109	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

FORC - FORCE HEMATO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

AMORTISSEMENTS

Il n'y a pas eu de dotations aux amortissements pour l'exercice car l'ensemble des immobilisations sont amorties en totalité depuis l'exercice précédent.

MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 500			1 500
TOTAL	1 500			1 500
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	11 819			11 819
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	790			790
Emballages récupérables divers				
TOTAL	12 609			12 609
TOTAL GENERAL	14 109			14 109

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

FORC - FORCE HEMATO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

FORC - FORCE HEMATO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

DÉBITEURS DIVERS

Le solde des dépenses lié au financement des missions transversales de l'exercice 2023 pour le compte du FILO est à 0, car cette gestion a été reprise par le FILO depuis le 01/01/2023. Il n'a donc pas été provisionné une demande de versement complémentaire contrairement aux exercices précédents.

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
ACIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières				
ACIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients				
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Etat & autres	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
		Groupe et associés (2)			
		Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)			
	Charges constatées d'avance				
TOTAUX					
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés			
		- Prêts accordés en cours d'exercice			
	des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				
(3)	Créances reçues par legs ou donations				

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

FORC - FORCE HEMATO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	

PRODUITS À RECEVOIR

Le montant des produits à recevoir s'élèvent à 13 977.80€ et provient des intérêts générés par l'épargne placée dans les comptes à terme et sur livret et le livret A.

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	13 978
TOTAL	13 978

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

FORC - FORCE HEMATO

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Le résultat de 2022 a été affecté dans le compte de report à nouveau pour -64K€ et le résultat de l'exercice ressort pour 46K€.

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires	170 000,00				170 000,00
Fonds propres complémentaires	230 000,00				230 000,00
Report à nouveau	450 804,78		63 510,90	127 021,80	387 293,88
Excédent ou déficit de l'exercice	-63 510,90		573 815,07	471 497,91	38 806,26
TOTAUX	787 293,88		637 325,97	598 519,71	826 100,14